

Communiqué de presse
20 Janvier 2015

Dernières estimations budgétaires 2014

Dans le cadre de la finalisation du budget 2014, le SPF Budget et Contrôle de la Gestion est en possession de premières projections concernant les dépenses primaires, la sécurité sociale et les recettes fiscales.

Le Conseil des ministres restreint ainsi que les Ministres du Budget et des Finances insistent sur le fait qu'il ne s'agit à l'heure actuelle que de projections.

Le pouvoir fédéral présente un solde de financement de -2,7% du produit intérieur brut (PIB) et la sécurité sociale de -0,1%. Au total, l'Entité I (Etat fédéral et sécurité sociale) présente donc un solde de financement de -2,8% du PIB.

L'Entité II (Communautés, Régions et pouvoirs locaux) présente un solde de financement de -0,4% du PIB.

Le budget de l'ensemble des pouvoirs publics belges pour 2014 présente un solde de financement s'élevant à -3,2% du PIB.

Dans le budget 2014, toutes les factures préenregistrées seront liquidées pour l'ensemble des départements. Aucune facture de 2014 ne sera donc reportée sur le budget 2015.

Dans le cas particulier de la Justice, pour couvrir l'ensemble des frais du département, le gouvernement a libéré des crédits pour un montant global de 72,390 millions d'euros.

Pour 2015, le pouvoir fédéral maintient ses objectifs budgétaires. Il table sur une amélioration de 0,7% du déficit structurel pour la période 2015-2016.

Le Gouvernement s'est par ailleurs attaché à fournir à la Commission européenne les informations adéquates concernant le budget 2015 et le caractère structurel des réformes entreprises.